

L'an deux mille onze et le 22 février à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Lucien BRENOT, Maire.

**Etaient présents** : M. BRENOT Lucien - M. ROTGER Michel - Mme FRANÇOIS Elisabeth - M. DUPONT Gérard - M. THENET Jean-Pierre - M. LEROY Pierre - Mme TERRIER Marie-Claire - Mme BEAUDOUVI Anne-Marie - M. LUPI Christian - M. LAFFONT Jean-Paul - Mme PUSSET Lucienne - M. CHAMBIN Daniel - M. ROBEIN Denis - M. CADOUOT Christian - M. MILLET Gérald - M. CAMBAZARD Nicolas - M. RUET Guillaume - Melle IGOLEN Marie - Melle BORSATO Louise - Melle BOUTEILLE Isabelle - Melle OUARTI Farah - Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - Mme HAZHAZ Dénia.

**Absents excusés** : Mme BROUSSE Patricia - Melle FEVRE Déborah

**Absents excusés représentés** : Mme LABIE Geneviève (pouvoir à M. DUPONT Gérard) - Mme CARAVEL Pascale (pouvoir à M. ROTGER Michel) - Mme AUBERTIN Annie (pouvoir à Mme FRANÇOIS Elisabeth - M. PREIONI Christian (pouvoir à Mme HAZHAZ Dénia)

**A été nommé secrétaire** : Melle BORSATO Louise

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 30.

Au vu de rectifications apportées par Monsieur Christian PREIONI, le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'UNANIMITE

Monsieur Louis Legrand demande à apporter des modifications postérieures à cette approbation.

## **I. COMMUNICATIONS :**

### **a) MARCHES PUBLICS**

#### **Travaux de réhabilitation et d'extension de la piscine municipale :**

-Avenant de prolongation de délai pour une durée de 69 jours à compter du 25 décembre 2010, soit une fin de chantier prévue pour le 31 mars 2011.

-Avenant n° 3 du lot 16 « chauffage et traitement de l'air » - entreprise MOUILLOT :

Montant initial du marché : 357 658,26 € HT

Montant du nouveau marché : 366 680,12 € HT

### **b) FINANCES**

- budget primitif 2011 du Grand Dijon
- Le budget primitif 2011 du SCOT est mis à disposition du public en mairie
- Pour information suite à délégation de pouvoirs au maire du 14 avril 2009, délibération n°47-04-2009, lancement du marché de travaux suivant en février 2011 :
  - Réhabilitation et extension du logement communal 14 allée du Breuil pour l'aménagement d'une micro-crèche.

## **II. DELIBERATIONS :**

Lors de sa séance du 22 février 2011, le conseil municipal :

- **DECIDE** par 24 voix pour et 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - Mme HAZHAZ Dénia - M. PREIONI Christian (pouvoir à Mme HAZHAZ Dénia), de maintenir les taux d'imposition communaux de l'année 2010 en 2011.
- **AUTORISE** par 24 voix pour et 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis - Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - Mme HAZHAZ Dénia - M. PREIONI Christian (pouvoir à Mme HAZHAZ Dénia), le Maire à inscrire une provision de 220 000 €, suite au litige ITE concernant la requête du GRAND DIJON devant le Tribunal administratif.

- **DECIDE** par 24 voix pour et 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - Mme HAZHAZ Dénia - M. PREIONI Christian ( pouvoir à Mme HAZHAZ Dénia), la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2010 avant l'adoption du Compte Administratif au budget primitif 2011 et **APPROUVE** l'affectation des résultats sur l'exercice 2011.
- **ADOpte** par 24 voix pour et 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - Mme HAZHAZ Dénia - M. PREIONI Christian ( pouvoir à Mme HAZHAZ Dénia), le budget primitif de l'exercice 2011.
- **DECIDE** à l'UNANIMITE, d'attribuer une avance sur subventions 2011 de 20 000 €, à l'association Chevigny Saint Sauveur Handball.
- **DECIDE** à l'UNANIMITE, d'attribuer une subvention de 5 750,50 € à l'école primaire Buisson Rond pour un séjour classe verte en Autrans (Vercors-Isère) du 2 au 6 mai 2011.
- **DECIDE** à l'UNANIMITE, d'attribuer une subvention de 737 € à la CLIS de l'école primaire Buisson Rond pour un séjour classe nature et cirque à Recey-sur-Ource du 11 au 13 avril 2011.
- **FIXE** à l'UNANIMITE, les tarifs applicables lors de la semaine culturelle sur le thème de l'Italie (animation, exposition, découverte du pays, ...) du 4 au 9 avril 2011, organisée par le Centre Social et Culturel.
- **FIXE** par 30 voix pour et une abstention (M. GAUTHIER Pascal), conformément à l'article 2 de l'arrêté du 1er octobre 2001, les tarifs applicables lors de toute demande de reproduction d'un document administratif.
- **AUTORISE** à l'UNANIMITE, la mise à la réforme de la camionnette Renault immatriculée 1192 TH 21, endommagée lors d'un sinistre survenu le 27 décembre 2010.
- **EMET** par 24 voix pour et 7 contre (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - Mme HAZHAZ Dénia - M. PREIONI Christian ( pouvoir à Mme HAZHAZ Dénia), un avis favorable à la cession au SDIS (service départemental d'incendie et de secours) de la parcelle cadastrée section ZB n°243 qui correspond au lot n°4 de la ZAC 6NA, au prix total de 15 euros.
- **EMET** par 24 voix pour et 7 contre (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - Mme HAZHAZ Dénia - M. PREIONI Christian (pouvoir à Mme HAZHAZ Dénia), un avis favorable à la cession des parcelles section ZB n°240 et n°244 qui correspondent respectivement aux lots n°1 et n°5 de la ZAC 6NA et de la parcelle section ZB n°247, à la société Sainte Jeanne, au prix de 75 € HT le m<sup>2</sup>.
- **AUTORISE** par 30 voix pour et une abstention (M. GAUTHIER Pascal), le Maire à signer la convention d'aide financière à l'investissement avec la CAF.
- **AUTORISE** par 24 voix pour, 4 contre (M. LEGRAND Louis - M. M. GAUTHIER Pascal - Mme HAZHAZ Dénia, M. PREIONI Christian (pouvoir à Mme HAZHAZ Dénia), et 3 abstentions (Mme MACE Jocelyne - POIREL Denis – Mme GRISON Caroline), le Maire à signer l'acte notarié relatif à l'acquisition du lot n°16 qui correspond à un local technique occupé par le restaurant « Le Vivaldi » suite à l'assemblée générale de la copropriété du 28 janvier 2011.
- **AUTORISE** par 28 voix pour et 3 abstentions (M. GAUTHIER Pascal - Mme HAZHAZ Dénia - M. PREIONI Christian (pouvoir à Mme HAZHAZ Dénia), le Maire à signer la convention de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture.
- **AUTORISE** à l'UNANIMITE, le maire à signer la convention d'accueil des animaux trouvés errants sur la commune avec la SPA, refuge de Jouvence, pour une indemnité annuelle fixée à 0, 25 euros par habitant.
- **DECIDE** après avoir délibéré par 5 voix pour, 10 contre et 16 abstentions, de maintenir le jour habituel des séances du Conseil Municipal le mardi.

Fait à Chevigny Saint Sauveur, le 25 février 2011

Le maire,  
  
 L. BRENOT



**NB : le compte rendu intégral de toutes les séances du conseil municipal est tenu à la disposition du public en Mairie.**